



LA REVUE Coteaulacoise

HIVER 2024



- 03 ADMINISTRATION
- 04 URBANISME, ENVIRONNEMENT ET VOIRIE
- 08 SÉCURITÉ
- 10 LOISIRS



CETTE ÉDITION INCLUT VOTRE
CARNET LOISIRS

coteau-du-lac.com

Mot de la mairesse



Chers citoyens,
Chères citoyennes,

Le budget 2024 sera tout prochainement adopté et je vous suggère de le consulter lors de sa publication à la fin du mois de décembre. Nous sommes chanceux de pouvoir compter sur une santé financière enviable qui nous permet de maintenir un taux de taxation parmi les plus bas de toute la région, et ce, depuis de nombreuses années.

Je tiens à vous remercier d'avoir participé en grand nombre à nos activités de la dernière année, notamment d'avoir pris le temps de répondre au sondage en ligne. Les résultats serviront à élaborer le plan d'action qui découlera de la nouvelle politique de la famille et de aînés. D'ailleurs, une consultation citoyenne suivra en début d'année ou au printemps.

Je renouvelle mon invitation à venir rencontrer les membres de votre conseil municipal le 2e mardi de chaque mois, au Pavillon Wilson, à 19 h 30. C'est l'occasion de mieux connaître les projets, les acquisitions, les changements réglementaires et aussi de vous adresser à l'assemblée ou de poser vos questions. Si vous ne pouvez pas vous présenter lors de la séance, rappelez-vous qu'elles sont filmées et diffusées en ligne quelques jours après leur tenue. Vous pouvez même présenter vos questions par courriel en remplissant le formulaire en ligne (sous les onglets La Ville/Vie démocratique/Séances du conseil) avant 16 h le jour de la séance.

Il m'apparaît important de vous rappeler de vous inscrire au système d'alertes automatisées pour recevoir les avis qui concernent votre adresse. Lorsqu'un bris d'aqueduc survient, qu'une coupure d'eau est requise ou si une intervention d'urgence (évacuation, inondation, etc.) était nécessaire, il nous est possible d'informer les personnes inscrites en leur transmettant un message automatisé par SMS, courriel ou message vocal. Il est facile de s'ajouter sur la liste en procédant à votre inscription en ligne à coteau-du-lac.com, sous l'onglet ALERTES. Si vous ou une personne de votre entourage souhaite s'inscrire, mais peut difficilement le faire elle-même en ligne, il est possible de communiquer avec notre équipe au 450 763-5822, poste 221.

Au nom du conseil municipal et de toute l'organisation, je voudrais finalement vous souhaiter mes meilleurs vœux pour 2024. Que la nouvelle année vous apporte santé, bonheur et prospérité.

Joyeuses Fêtes !

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX



ALAIN LAPRADE
District 1 (Léon-Giroux)

lapradea@coteau-du-lac.com



FRANÇOIS VALLIÈRES
District 2 (Georges-Jules-Beaudet)

vallieresf@coteau-du-lac.com



ISABELLE LEMAY
District 4 (Hubert-St-Amour)

lemayi@coteau-du-lac.com



CHRISTINE ARSENAULT
District 5 (Julien-Cuierrier)

arsenaultc@coteau-du-lac.com



PATRICK DELFORGE
District 6 (Édouard-Dumesnil)

delforgep@coteau-du-lac.com

ADMINISTRATION

HORAIRE D'AUTOMNE-HIVER

Hôtel de ville :

Lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Garage municipal :

Lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

INFOLETTRE - INSCRIVEZ-VOUS !

Recevez-vous l'infolettre municipale ?

L'infolettre municipale est transmise par courriel environ aux 2-3 semaines dans le but de relayer l'information et l'actualité municipale. C'est vraiment un outil incontournable pour demeurer informé.

Comment s'inscrire ?

Rendez vous sur le site Web de la Ville au coteau-du-lac.com et entrez votre courriel dans l'encadré qui se trouve sur la page d'accueil.

RECEVEZ NOS MESSAGES D'ALERTES

Vous aimeriez être informé des avis d'ébullition, des coupures d'eau prévues, des sinistres ou alertes d'urgence qui concernent votre lieu de résidence ? Inscrivez-vous au système automatisé d'alertes. En cas d'avis, vous recevrez ainsi un message SMS, courriel ou vocal (téléphone fixe ou mobile) vous informant des conditions. Si vous n'êtes pas inscrit, nous n'avons pas d'autres façons de vous joindre directement. Vous avez des parents sur le territoire ? Pensez à les enregistrer également.

Pour inscription : rendez vous sur le site Web à coteau-du-lac.com sous l'onglet **ALERTES** qui se trouve dans le menu principal, ou téléphonez-nous à la réception au **450 763-5822, poste 221**.

BESOIN D'AIDE ?

Connaissez-vous les organismes de la région ? Saurez-vous qui contacter en cas de besoin particulier ?

La ligne 211 offre un service gratuit et confidentiel de référencement aux citoyens et citoyennes, et ce, 7 jours/7. Que vous recherchiez du soutien à domicile, du répit, du dépannage alimentaire, des ressources d'aide en santé mentale, etc., les employés de la ligne 211 sont là pour vous diriger vers les meilleures ressources adaptées à votre besoin.

CALENDRIER ANNUEL 2024

Le calendrier 2024 est actuellement disponible en ligne à coteau-du-lac.com.

La version imprimée devrait être disponible à l'hôtel de ville et à la bibliothèque Jules-Fournier à partir du 21 décembre. Avant de vous présenter en décembre, pensez à nous appeler pour vérifier s'il est bien entré et connaître l'horaire d'ouverture de la période des Fêtes. Sinon, vous pourrez le récupérer en janvier. Nous remettons une copie par ménage.



PAIEMENT DES TAXES 2024

Taxes municipales

Les taxes foncières sont payables en quatre (4) versements lorsque le montant exigible s'élève à 300 \$ et plus. Les modes de paiement en ligne sont privilégiés. Accédez à la plateforme en ligne sur le site Web de la Ville à coteau-du-lac.com/taxes-et-evaluation.

POUR UN COMPTE DE TAXES INFÉRIEUR À 300 \$

Un seul versement: 19 mars 2024

POUR UN COMPTE DE TAXES ÉGAL OU SUPÉRIEUR À 300 \$

1^{er} versement: 19 mars 2024

2^e versement: 18 juin 2024

3^e versement: 27 août 2024

4^e versement: 29 octobre 2024

URBANISME- ENVIRONNEMENT - VOIRIE

BOIS DE CHAUFFAGE

L'entreposage de bois de chauffage est autorisé à toutes les classes d'usage résidentiel, aux conditions suivantes :

- Le bois de chauffage est pour une utilisation personnelle.
- Un maximum de six (6) cordes de bois de chauffage est autorisé par terrain.
- L'entreposage doit respecter une distance minimale de 1 mètre des lignes de terrain.
- La hauteur de la corde de bois est de 1,5 mètre (5'-0").
- L'entreposage ne doit pas être visible de la voie de circulation sinon l'utilisation d'un écran végétal ou d'une clôture est requise.

Il est prohibé que le bois de chauffage soit entreposé en vrac. Il doit être cordé et proprement empilé.
(Référence : règlement de zonage URB-300)



ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

L'installation d'un abri d'auto temporaire est autorisée du 1^{er} novembre au 15 avril de l'année suivante. À cette échéance, tout élément d'un abri d'auto temporaire doit être enlevé. L'abri temporaire doit être installé dans l'aire de stationnement ou dans son allée d'accès. Un seul abri d'auto temporaire est autorisé par terrain.

Il doit être situé à une distance minimale de :

- 1,5 mètre de toute ligne de terrain;
- 2,5 mètres du trottoir, de la bordure de rue ou de la surface asphaltée lorsqu'il n'y a pas de trottoir ou de bordure de rue, sans toutefois empiéter à l'intérieur de l'emprise municipale;
- 2 mètres d'une borne-fontaine.

Dimensions

Tout abri d'auto temporaire doit respecter une hauteur maximale de 3 mètres et une superficie maximale de 30 mètres carrés.



COLLECTES 2024 AVIS DE CHANGEMENT - IMPORTANT

BRANCHES

UNE SEULE COLLECTE de branches aura lieu en 2024 : elle débutera le 21 mai.

Consignes :

- Déposez les branches en face de votre propriété la veille de la collecte.
- Orientez les troncs du côté de la rue.
- N'attachez pas vos branches.
- Respectez ces dimensions : 5 mètres de long x 3 mètres de large x 1,5 mètre de haut.
- Ne déposez aucune bûche, souche, racine, vigne et branche à épines telles que aubépines et rosiers, car elles ne seront pas acceptées.
- Ne déposez pas de branches dont le diamètre excède 20 centimètres (8 pouces), elles ne seront pas acceptées.



FEUILLES

AUCUNE COLLECTE SPÉCIALE de feuilles n'aura lieu en 2024 sur le territoire et le garage municipal **NE RECEVRA PLUS LES SACS** de résidus verts et feuilles.

Quoi faire de vos feuilles et de vos résidus verts ?

Voici quelques conseils et pratiques à adopter :

- Utilisez votre bac brun de grand format pour y intégrer chaque semaine vos surplus de feuilles et de résidus verts. Ils sont maintenant acceptés dans la collecte de matières organiques.
- Pratiquez l'herbicyclage et le feuillicyclage qui consistent à laisser au sol les résidus d'herbes et de feuilles après la tonte. En les déchiétant, ils pourront enrichir le sol de minéraux. C'est simple et écologique. Saviez-vous qu'une subvention de 20 \$ est disponible à la Ville pour l'achat d'une lame déchièteuse ? Contactez-nous à environnement@coteau-du-lac.com.
- Pensez à faire votre propre compost en utilisant un composteur domestique. À l'aide de manipulations simples et en respectant quelques règles de base, il est possible de composter vos matières organiques. Informations et conseils : recyc-quebec.gouv.qc.ca.



COLLECTES SPÉCIALES D'APRÈS NOËL

SAPIN

Les deux collectes de sapin auront lieu dans les semaines du 8 et du 15 janvier. Veuillez les déposer en bordure de la rue, sur votre terrain, le dimanche.

CARTON

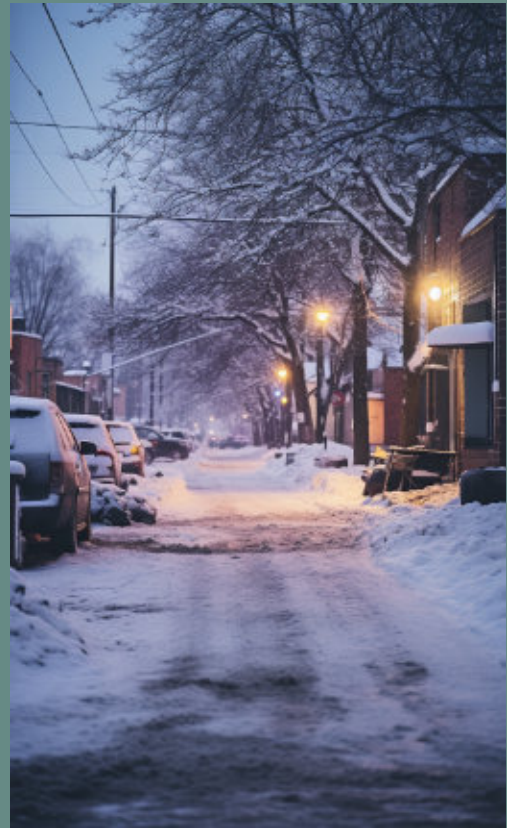
La collecte spéciale de carton se tiendra le jeudi 11 janvier. Les boîtes doivent être démontées et placées à côté du bac roulant. Les cartons doivent être d'une dimension inférieure à 1 m² afin que l'entrepreneur puisse assurer la collecte.



CONSIGNES HIVERNALES

Rappelez-vous d'appliquer ces directives lors de la saison froide ou lors de la chute de neige.

- Le stationnement sur rue est interdit de minuit à 7 h tous les jours, du 15 novembre au 1^{er} avril.
- Les piquets de métal, de bois, de plastique ou d'autres matériaux peuvent être installés entre le 1^{er} novembre et le 30 avril à une distance minimale d'un mètre de la chaussée.
- Les bacs roulants (toutes les collectes) doivent se trouver en bordure du chemin et non dans le chemin. Les bacs doivent être sur la propriété privée à un maximum de 1 mètre du bord de la rue.
- Les bacs roulants ne doivent pas non plus se trouver dans l'emprise de la piste cyclable ou d'une voie cyclable.
- Les paniers de basketball ne doivent pas rester dans la rue ni dans l'emprise publique.
- La neige accumulée doit demeurer sur votre terrain. Il est interdit de jeter ou déposer de la neige et de la glace sur les voies publiques, dans les cours d'eau, aux extrémités d'un ponceau ou autour des bornes d'incendie.



ANIMAUX DE COMPAGNIE

Rappels de la loi provinciale (L28) et de la réglementation municipale.

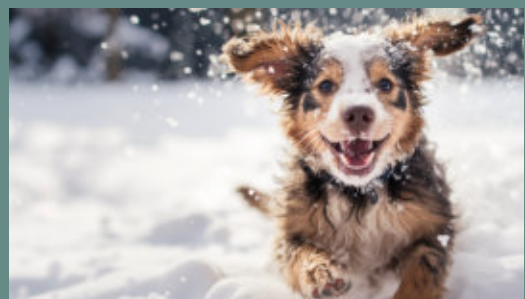
- Le ménage peut compter 2 chiens et 3 chats.
- Tout propriétaire ou gardien d'un chien doit l'enregistrer et renouveler cet enregistrement annuellement.
- C'est la SPCA Ouest qui a pour mandat de dresser l'inventaire municipal, de procéder à l'enregistrement des licences et à la remise des médailles : **514 566-5678**.
- L'animal doit porter sa médaille afin d'être identifiable en tout temps. L'enregistrement peut se faire en ligne sur : spcaouest.milotag.com
- Une amende minimale de 200 \$ à 1 000 \$ est prévue pour les contrevenants.

Port de la laisse, du harnais ou licou (Réf : Loi 28)

- Le chien doit être tenu en laisse en tout temps, dans tous les lieux publics, à l'exception du parc canin et du terrain privé de son propriétaire lorsque ce terrain est fermé.
- Les amendes sont d'au moins 500 \$ à 1 500 \$ pour tout chien qui ne serait pas adéquatement tenu en laisse.
- La laisse doit être d'une longueur maximale de 1,85 m, incluant la poignée. Les laisses extensibles sont interdites en tout autre lieu qu'au parc canin.
- En tout temps à l'extérieur d'une cour fermée, un chien de 20 kg et plus doit porter un licou ou un harnais attaché à sa laisse.

NE SOYEZ PAS BÊTE, FAITES PREUVE DE CIVISME !

Les propriétaires de chien doivent faire preuve de courtoisie non seulement en maintenant leur chien en laisse, mais également en prenant soin de ramasser leurs déjections. Nous tenons à rappeler par ailleurs que le terrain de baseball n'est pas une aire d'exercice canin.





Retour à l'horaire d'hiver le 1^{er} décembre



RÉSEAU DES
**ÉCO
CENTRES**
VAUDREUIL-SOULANGES

VAUDREUIL-DORION

LUN - JEU : FERMÉ
VEN : 8 H - 16 H
SAM - DIM : 9 H - 16 H

📍 LOCALISATION
2800, rue Henry-Ford
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 0V8

SAINT-ZOTIQUE

LUN - JEU : FERMÉ
VEN : 8 H - 17 H
SAM - DIM : 9 H - 16 H

📍 LOCALISATION
2050, rue Principale
Saint-Zotique (Québec) J0P 1Z0

RIGAUD

LUN - VEN : FERMÉ
SAM - DIM : 9 H - 16 H

📍 LOCALISATION
32, rue de la Coopérative
Rigaud (Québec) J0P 1P0

PINCOURT

LUN - JEU : FERMÉ
VEN : 8 H - 16 H
SAM : 9 H - 16 H
DIM : FERMÉ

📍 LOCALISATION
750, boulevard Olympique
Pincourt (Québec) J7W 7C8

Merci!

Afin de démontrer sa reconnaissance envers la loyauté de son personnel, le conseil municipal a tenu à souligner, le 8 décembre dernier, les années de service des employés qui ont cumulé plus de cinq années d'ancienneté à la Ville de Coteau-du-Lac. C'était donc l'occasion de les remercier pour leur précieuse contribution à l'organisation municipale. Merci et félicitations à toutes et tous !



SÉCURITÉ

SE PRÉPARER EN CAS D'URGENCE AVEC UNE TROUSSE 72 HEURES

On ne souhaite surtout pas revivre un épisode de verglas, mais on n'est jamais à l'abri des caprices de dame Nature. Dans la mesure du possible, soyez prêts à affronter des épisodes sans eau ou sans électricité ou toute autre situation parfois imprévisible pour subvenir aux besoins de votre famille pendant au moins 3 jours.

Selon les recommandations gouvernementales en sécurité publique, chaque ménage devrait être doté d'une trousse 72 heures contenant notamment :

- De l'eau embouteillée;
- De la nourriture (non périssable) et un ouvre-boîte manuel;
- Des articles pour les besoins particuliers (médicaments, préparation pour nourrisson, lunettes);
- Les documents importants de la famille (copies des actes de naissance et de mariage, passeports, permis, testaments, actes de propriété et assurances);
- Une copie de votre plan d'urgence;
- Une lampe de poche à manivelle ou alimentée par piles;
- Des piles de rechange;
- Une radio à manivelle ou à piles;
- Des doubles des clés des voitures et de la maison;
- Une trousse de premiers soins;
- De l'argent comptant;
- Des articles d'hygiène personnelle;
- De la nourriture et des médicaments pour vos animaux de compagnie;
- Un téléphone mobile avec un chargeur.



DÉNEIGER LES ACCÈS

Les accès à votre résidence comme les portes, les fenêtres des chambres et les escaliers extérieurs doivent être libres d'accès en tout temps. En cas d'urgence, vous pourrez sortir plus rapidement.

Assurez-vous également que votre adresse civique soit visible de la rue. Au besoin, les intervenants d'urgence pourront la repérer.



DÉNEIGER L'ABRI TEMPORAIRE

L'accumulation de neige ou de glace peut amener la toile de l'abri temporaire à déchirer et la structure à céder. Pour éviter ceci, déneigez régulièrement votre abri.

En cas de pluie verglaçante, déglacez-le rapidement.

ATTENTION AUX CENDRES

Les cendres chaudes doivent être déposées dans un seau en métal muni d'un couvercle métallique.

- Entreposez ce seau à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Assurez-vous de le déposer à plus d'un mètre d'un revêtement de mur ou d'un élément combustible comme une haie, un cabanon ou une clôture.
- Soyez patient avant de mettre les cendres à la poubelle. Elles peuvent demeurer chaudes jusqu'à sept jours après la fin d'un feu.

BORNE D'INCENDIE

Aidez-nous à vous aider ! Si vous remarquez que la borne-fontaine située aux abords de votre propriété est encombrée, n'hésitez pas à la déneiger afin qu'elle demeure accessible aux services d'urgence en tout temps.



RAMONER LA CHEMINÉE

Si vous utilisez un appareil de chauffage au bois, l'inspection et le ramonage de la cheminée sont cruciaux pour en assurer le bon fonctionnement. Vous diminuerez de beaucoup le risque d'incendie. Aussi, assurez-vous d'avoir un avertisseur de monoxyde de carbone, ça sauve des vies!

LE CARNET LOISIRS

HIVER 2024



coteau-du-lac.com

INSCRIPTION - HIVER 2024

INFORMATIONS

450 763-5822, poste 222
loisirs@coteau-du-lac.com
coteau-du-lac.com

INSCRIPTION EN LIGNE

8 janvier 2024 dès 9 h
mon.accescite.net/71040/fr-ca

TARIFICATION

Tarif non-résidents : une majoration de 20 % s'applique à la tarification indiquée si vous n'êtes pas résident de Coteau-du-Lac, Saint-Zotique et Les Coteaux.



Cours organisés par la Ville

ENTRAÎNEMENT ET MISE EN FORME - ADO ET ADULTE (à partir de 16 ans)

ACTIVITÉS	HORAIRES ET LIEUX	INSCRIPTION
<p>GYM ACTIVE - 50 ans et plus Avec Isabelle Pilon Série d'exercices effectués sans sauts permettant de raffermir les muscles et les articulations.</p> <p>Équipement requis : poids de 2 ou 3 lbs et tapis de yoga.</p>	<p>Lundi 15 janvier au 15 avril Exceptions : 5 février et 1^{er} avril</p> <p>Mardi 16 janvier au 16 avril</p> <p>Mercredi 17 janvier au 17 avril Exception : 21 février</p> <p>Jeudi 18 janvier au 18 avril Semaine de relâche : 4 au 8 mars</p> <p>Lieu : Centre communautaire Wilson Heure : 10 h à 10 h 45</p>	<p>Ville loisirs@coteau-du-lac.com 450 763-5822, poste 222 mon.accesscite.net/71040/fr-ca</p> <p>Lors de votre inscription, vous devez choisir la ou les journées qui vous conviennent.</p> <p>Les cours manquants (jours d'exception) pour atteindre les 12 sessions payées peuvent être repris une autre journée, selon le choix du participant.</p>
<p>ZUMBA Avec Chantal Daigle Programme d'entraînement physique complet, alliant tous les éléments de la remise en forme : cardio et préparation musculaire, équilibre et flexibilité.</p>	<p>Lundi 15 janvier au 15 avril</p> <p>Mercredi 17 janvier au 17 avril Exception : 14 et 21 février Semaine de relâche : 4 au 8 mars</p> <p>Lieu : Centre communautaire Wilson Heure : 17 h 30 à 18 h 30</p>	<p>Ville loisirs@coteau-du-lac.com 450 763-5822, poste 222 mon.accesscite.net/71040/fr-ca</p> <p>Aussi disponible à la séance (10 \$)</p>
<p>TOP CHRONO Avec Isabelle Pilon Séquence de mouvements sur musique rythmée.</p> <p>Le but : réussir le plus de blocs de mouvements possibles avant que le chrono se termine.</p> <p>Équipement requis : Poids de 5lbs.</p>	<p>Mardi 16 janvier au 16 avril Semaine de relâche : 4 au 8 mars</p> <p>Lieu : Centre communautaire Wilson Heure : 9 h à 9 h 45</p>	<p>Ville loisirs@coteau-du-lac.com 450 763-5822, poste 222 mon.accesscite.net/71040/fr-ca</p>
<p>INTERVALLES PIYO ET ABDOS Avec Isabelle Pilon Combiné du Pilates et Yoga rapide.</p> <p>Note: beaucoup de pauses tête en bas et sur les mains.</p> <p>Équipement requis : poids de 5 lbs et tapis de yoga.</p>	<p>Mercredi 17 janvier au 17 avril Exception : 21 février Semaine de relâche : 4 au 8 mars</p> <p>Lieu : Centre communautaire Wilson Heure : 9 h à 9 h 45</p>	<p>Ville loisirs@coteau-du-lac.com 450 763-5822, poste 222 mon.accesscite.net/71040/fr-ca</p>
<p>NOUVEAU HATHA YOGA Avec Gisela Gilbert Respirations, méditations et postures s'adaptant à tous les niveaux, enseignement au sol pour plus de relaxation.</p> <p>Équipement requis: tapis de yoga.</p>	<p>Mercredi 13 mars au 17 avril (6 cours)</p> <p>Lieu : Centre communautaire Wilson Heure : 11 h à midi</p>	<p>Ville loisirs@coteau-du-lac.com 450 763-5822, poste 222 mon.accesscite.net/71040/fr-ca</p>

ENTRAÎNEMENT ET MISE EN FORME - ADO ET ADULTE (à partir de 16 ans)

ACTIVITÉS	HORAIRES ET LIEUX	INSCRIPTION
BODY FIT Avec Isabelle Pilon Musculation et raffermissement de tous les muscles. Pour une silhouette bien sculptée ! Équipement requis: deux paires de poids (5 lbs et 8 lbs).	Jeudi 18 janvier au 18 avril Semaine de relâche : 4 au 8 mars Lieu : Centre communautaire Wilson Heure : 9 h à 9 h 45	Ville loisirs@coteau-du-lac.com 450 763-5822, poste 222 mon.accesscite.net/71040/fr-ca
NOUVEAU DANSE ORIENTALE BALADI Avec Homeira Davari Un style de danse à découvrir. Niveau débutant.	Jeudi 14 mars au 30 mai Lieu : Gymnase du Pavillon St-Ignace Heure : 18 h 15 à 19 h 15	Ville loisirs@coteau-du-lac.com 450 763-5822, poste 222 mon.accesscite.net/71040/fr-ca Aussi disponible à la séance (10 \$)
NOUVEAU BADMINTON Libre Pratique du sport dans un environnement sans compétition entre amis, famille ou collègues. Équipement requis: raquette et volant.	Jeudi 18 janvier au 18 avril Semaine de relâche : 4 au 8 mars Lieu : Gymnase du Pavillon de l'Éclusière Heure : 20 h 45 à 22 h	Ville loisirs@coteau-du-lac.com 450 763-5822, poste 222 mon.accesscite.net/71040/fr-ca

GRILLE TARIFAIRE

La plupart des activités débuteront dans la semaine du 15 janvier 2024

Créez votre programme d'entraînement en choisissant plus d'une activité sportive dans ce tableau (page 12 et 13) et économisez ! Offre disponible seulement pour les cours organisés par la Ville.

1 CHOIX - 85\$

2 CHOIX - 110\$

3 CHOIX - 135\$

4 CHOIX - 150\$

5 CHOIX - 160\$

Cours organisés par des partenaires

ACTIVITÉS SPORTIVES			
ACTIVITÉS	HORAIRES ET LIEUX	INSCRIPTION	TARIF RÉSIDENT
<p>BASEBALL POCHEs - 55 ans+ Avec le Club de l'âge d'or de Coteau-du-Lac</p> <p>Un jeu qui saura plaire à tous. Dans ce jeu, une seule équipe joue à la fois, et les lanceurs jouent le rôle des frappeurs et accumulent des points</p>	<p>Lundi 8 janvier au 13 mai Lieu : Centre communautaire Wilson Heure : 13 h30 à 15 h 30</p>	<p>Pierre Tanguay 450 763-5317</p>	<p>GRATUIT pour les membres. Pour devenir membre : 15 \$ pour l'année.</p>
<p>YOGA Avec Stéphane Verkempinck</p> <p>Exercices de respiration, détente et méditation pour retrouver la flexibilité du corps et le calme intérieur. Équipement requis : tapis de yoga</p>	<p>Lundi 15 janvier au 29 avril Exception : 1 avril</p> <p>Lieu : Centre communautaire Wilson Heure : 19 h à 20 h</p>	<p>Stéphane Verkempinck 514 606-1802 sverkempinck@gmail.com</p>	<p>100 \$</p>
<p>ESSENTRICS Avec France Viau</p> <p>Étirements dynamiques de la méthode Essentrics® qui allongent, tonifient et assouplissent simultanément tous les muscles du corps. Équipement requis : Tapis de yoga, serviette et courroie.</p>	<p>Lundi 15 janvier au 4 mars Lieu : Gymnase du Pavillon St-Ignace Heure : 18 h 15 à 19 h 15</p>	<p>France Viau essentricsavecfv@gmail.com</p>	<p>80 \$</p>
<p>ESSENTRICS Avec Gisela Gilbert</p> <p>Exercices sur fond de musique, sans impact, qui travaillent tous les muscles, articulations et ligaments du corps. Équipement requis : Tapis de yoga, serviette et courroie.</p>	<p>Lundi 11 mars au 10 juin Exception : 1 avril et 20 mai Lieu : Gymnase du Pavillon St-Ignace Heure : 18 h 15 à 19 h 15</p>	<p>Gisela Gilbert yoga.massogisela@gmail.com</p>	<p>120 \$</p>
<p>SAC DE SAC - 55 ans + Avec le Club de l'âge d'or de Coteau-du-Lac</p> <p>Une partie se joue à 2 ou 4 joueurs. Pour accumuler des points, chaque joueur lance, à tour de rôle, une poche et essaie de la faire tomber dans un trou.</p>	<p>Mardi 9 janvier au 14 mai Lieu : Centre communautaire Wilson Heure : 13 h30 à 15 h 30</p>	<p>Pierre Tanguay 450 763-5317</p>	<p>GRATUIT pour les membres. Pour devenir membre : 15 \$ pour l'année.</p>

ACTIVITÉS SPORTIVES

ACTIVITÉS	HORAIRES ET LIEUX	INSCRIPTION	TARIF RÉSIDENT
<p>NOUVEAU YOGA PRANAFLOW Avec Kathy Vallée Exercice pour renforcer le corps, gagner en flexibilité et apporter une détente à votre mental. Équipement requis : tapis de yoga et blocs (facultatif).</p>	<p>Mardi 9 janvier au 27 février</p> <p>Lieu : Gymnase du Pavillon St-Ignace Heure : 18 h 30 à 19 h 30</p>	<p>Kathy Vallée 450 267-0294 kathyvallee@hotmail.com</p>	<p>96 \$</p>
<p>PALET AMÉRICAIN – 55 ans+ Avec le Club de l'âge d'or des retraités de Coteau-du-Lac Le but du jeu est de marquer le plus de points en poussant ses disques dans les zones de pointage tout en empêchant l'adversaire de marquer en bloquant ou en délogeant ses disques.</p>	<p>Judi 11 janvier au 16 mai</p> <p>Lieu : Centre communautaire Wilson Heure : 13 h30 à 15 h 30</p>	<p>Pierre Tanguay 450 763-5317</p>	<p>GRATUIT pour les membres.</p> <p>Pour devenir membre : 15 \$ pour l'année.</p>
<p>DANSE EN LIGNE Avec Maryse Labelle Découverte pas à pas de toutes les chorégraphies les plus populaires.</p>	<p>Vendredi 19 janvier au 26 avril</p> <p>Lieu : Centre communautaire Heures : 11 h à 12 h</p>	<p>Maryse Labelle 450 377-4898 maryselabelle1512@gmail.com</p>	<p>10 \$ à la séance.</p>
<p>NOUVEAU DANSE EN LIGNE COUNTRY Avec Giddy's up dancers Combinaison d'une série de pas et de mouvements sur des rythmes de musique country.</p>	<p>Dimanche 14 janvier au 14 avril</p> <p>Exception : 11 février et 31 mars Lieu : Centre communautaire Wilson 13 h à 14 h Partenaires inter./avancés* 14 h à 15 h Lignes intermédiaires* 15 h à 16 h Lignes débutants (Aucune expérience requise) *prérequis d'une année de cours de danse en ligne country.</p>	<p>Johanne Cholette 514 889-9105 giddy-updancers@outlook.com</p>	<p>10 \$ par séance ou 13 \$ pour deux la même journée.</p>

ACTIVITÉS JEUNESSE

ACTIVITÉS	HORAIRES ET LIEUX	INSCRIPTION	TARIF RÉSIDENT
<p>ACROVOLTIGE - 6 ans + Avec Club Gymini D'origine européenne, mélange de pyramides humaines, de gymnastique au sol ainsi que de danse.</p>	<p>Mardi 9 janvier au 4 juin</p> <p>Judi 11 janvier au 6 juin</p> <p>Semaine de relâche : 4 au 8 mars Lieu : Gymnase du Pavillon de l'Éclusière Heures : 18 h 15 à 19 h 45 (débutant - intermédiaire) 18 h 15 à 20 h 15 (avancé)</p>	<p>450 455-3141 clubgymini.org info@clubgymini.org</p>	<p>À partir de 364,99 \$</p>

ACTIVITÉS JEUNESSE

ACTIVITÉS	HORAIRES ET LIEUX	INSCRIPTION	TARIF RÉSIDENT
<p>TAEKWODO - 7ans + Avec l'École de Taekwondo François Pleau Art martial permettant de développer la concentration, la souplesse, les réflexes, la confiance en soi et bien plus.</p>	<p>Mercredi 10 janvier au 20 mars Exception : 6 mars Lieu : Gymnase du Pavillon de l'Éclésièr Heures : 19 h à 20 h</p>	<p>François Pleau 450 567-2771 francoispleau@hotmail.com</p>	100 \$
<p>MULTISPORTS 2 -10 ans Avec coach Découverte et pratique de 7 sports parmi plus de 21 disciplines. Aucune compétition, aucune partie, seulement du plaisir. Échauffement suivi de 3 à 5 habiletés par semaine, entrecoupés de plusieurs jeux de groupe.</p>	<p>Samedi HIVER 2024 20 janvier au 16 mars Exception : 2 mars 2024 PRINTEMPS 2024 30 mars au 18 mai Lieu : Gymnase du Pavillon de Saint-Ignace Heures : 9 h à 9 h 40 (2 - 4 ans) 9 h 55 à 10 h 50 (4 - 6 ans) 11 h à 11 h 55 (7 - 10 ans)</p>	<p>Robin 514 717-2787 7sports.info/coteaudulac info@7sports</p>	135 \$ +taxes
<p>BASKETBALL 5 - 15 ans Avec Animation Pogo Développement de connaissances et habiletés pour s'initier au sport. Une pratique et un match chaque cours.</p>	<p>Samedi 20 janvier au 16 mars Exception: 9 mars Heures : 16 h 30 à 17 h 30 (7-8 ans) Dimanche 21 janvier au 17 mars Exception: 10 mars Heures : 18 h à 19 h (12-15 ans) Lundi 15 janvier au 11 mars Exception: 4 mars Heures : 18 h à 19 h (9 – 11 ans) Lieu : Gymnase du Pavillon de l'Éclésièr</p>	<p>Antoine Elie 450 807-5679 animationpogo@gmail.com animationpogo.com</p>	100 \$
<p>HOCKEY BALLE 5 - 13 ans Avec Animation Pogo Programme récréatif pour développer des habiletés, apprendre à jouer et s'amuser Équipement requis : Bâton de hockey et protège-tibia Recommandé : Casque et gants Fourni : Lunettes de sécurité</p>	<p>Dimanche 21 janvier au 17 mars Exception: 3 mars Lieu : Gymnase du Pavillon de Saint-Ignace Heures : 8 h 30 à 9 h 30 (5 - 7 ans) 9 h 45 à 10 h 45 (8 - 10 ans) 11 h à 12 h (11 – 13 ans)</p>	<p>Antoine Elie 450 807-5679 animationpogo@gmail.com animationpogo.com</p>	110 \$
<p>ACADÉMIE NERF 5 - 13 ans Avec Animation Pogo Des activités épatantes sur des thèmes de jeux vidéo comme bataille royale, hunger games, capture de drapeaux, jeux de zombies et plus encore.</p>	<p>Dimanche 21 janvier au 17 mars Exception : 3 mars Lieu : Gymnase du pavillon de Saint-Ignace Heures : 13 h à 14 h : 5 - 8 ans 14 h 15 à 15 h 15 : 9 - 13 ans</p>	<p>Antoine Elie 450 807-5679 animationpogo@gmail.com animationpogo.com</p>	135 \$

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

ACTIVITÉS	HORAIRES ET LIEUX	INSCRIPTION	TARIF RÉSIDENT
<p>THÉÂTRE 6 à 17 ans Avec Mélanie Desjardins Chevaudier</p> <p>Ce cours permet de s’amuser en s’exprimant à travers jeux d’expression théâtrale.</p>	<p>Mardi 6 février au 28 mai Exception : 5 mars Lieu : Centre communautaire Wilson Heures : 18 h15 à 19 h 15 (6 à 12 ans) 19 h 15 à 20 h 30 (13 à 17 ans)</p>	<p>École de théâtre Mélanie Desjardins Chevaudier 450 269-3303 ecoledetheatremdc@gmail.com</p>	<p>365 \$ 6 à 12 ans</p> <p>380 \$ 13 à 17 ans</p>
<p>CARTES ET BINGO Avec le Club d’âge d’or des retraités de Coteau-du-Lac</p> <p>Du plaisir tout en jouant aux cartes ou au bingo.</p>	<p>Mercredi 10 janvier au 15 mai Lieu : Centre communautaire Wilson Heure : 13 h30 à 15 h 30</p>	<p>Pierre Tanguay 450 763-5317</p>	<p>GRATUIT pour les membres</p> <p>Pour devenir membre : 15 \$ pour l’année.</p>
<p>TRICOTE ET PLACOTE Avec Le Cercle des fermières des Coteaux</p> <p>Tricot libre, initiation au crochet et aux aiguilles, confection de bas en commençant par la pointe.</p>	<p>Mercredi 10 janvier au 10 avril Lieu : Local de la Société d’histoire et de généalogie, 4a, rue Principale Heures : 18 h 30 à 20 h 30</p>	<p>Monique Krick 450 763-2518 Diane Grenier 514-208-3965</p>	<p>3 \$ par séance pour les non-membre</p> <p>Pour devenir membre : 40 \$ pour l’année</p>
<p>NOUVEAU À LA DÉCOUVERTE DE VOS ANCÊTRES Avec la Société d’histoire et de généalogie de Coteau-du-Lac</p> <p>Mentorat pour la recherche de vos ancêtres. Élaboration de votre arbre généalogique personnalisé. Ordinateur et programme fournis.</p>	<p>Mardi 9 janvier au 9 avril Jeudi 11 janvier au 11 avril Lieu : Local de la Société d’histoire et de généalogie 4a, rue Principale Heures : 14 h à 16 h ou 19 h à 21 h</p>	<p>514 926-4161 societedhistoirecoteaudulac@gmail.com</p>	<p>GRATUIT pour les membres</p> <p>Pour devenir membre : 10 \$ pour l’année</p>
<p>NOUVEAU POKE ACADEMIE Avec Animation Pogo</p> <p>Initiation au monde des cartes Pokémon. Duels contre d’autres enfants de la région. Aucune carte requise. Sois le prochain champion de la région.</p>	<p>Dimanche 21 janvier au 17 mars Exception: 3 mars Lieu : Cafétéria du Pavillon de l’Éclusière Heures : 18 h15 à 19 h 15</p>	<p>Antoine Elie 450 807-5679 animationpogo@gmail.com www.animationpogo.com</p>	<p>110 \$</p>

PLUS DE LOISIRS

AIDE À L'ÉLITE SPORTIVE (subvention)

Les athlètes de 18 ans et moins (ou les équipes) qui ont atteint un niveau élevé dans la pratique de leur sport et/ou qui participent à des concours et compétitions peuvent être éligibles à une subvention municipale pour récompenser leur persévérance. Selon le niveau de pratique, l'aide financière peut atteindre 250 \$ par athlète ou 2 500 \$ par équipe.



AIDE AUX ACTIVITÉS SPORTIVES HORS TERRITOIRE (subvention)

Les Coteaulacois de moins de 18 ans qui participent à des activités sportives fédérées hors du territoire sont éligibles à une aide financière municipale. Chaque enfant peut bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 100 \$ par année.



AIDE AUX LOISIRS POUR LES FAMILLES DANS LE BESOIN

Cette politique d'aide vise à soutenir l'intégration aux loisirs pour les jeunes issus d'une famille à faible revenu. Si le revenu de la famille correspond aux critères, il est possible de recevoir une aide ou un rabais de 100 \$ par enfant sur les services municipaux (camp de jour) ou les activités offertes par des organismes externes. POUR INFORMATION : 450 763-5822, poste 222 ou loisirs@coteau-du-lac.com



NOUVEAU - PLATEAU SPORTIF EN LIBRE SERVICE - GRATUIT

Accès libre au gymnase du pavillon St-Ignace pour pratiquer des jeux de ballons, seul ou entre amis. Un surveillant est sur place pour faire respecter les consignes et règles de conduite. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Lieu : Gymnase du pavillon St-Ignace, entrée par la cour d'école arrière

Dates : Les samedis, du 20 janvier au 18 mai (exception le 2 mars), de 12 h à 14 h

Coût : Gratuit !

Important : Prévoir une deuxième paire de chaussures. Aucune nourriture ou boisson autorisée à l'exception de l'eau.



CLUB DES PETITS CHEFS

Initiation à la cuisine

Pour filles de 9 à 11 ans

Les samedis de 15 h 15 à 16 h 30

Dates : Le 20 janvier, le 17 février, les 2 et 16 mars et le 13 avril.

Coût : 50 \$

Contacteur Shirley au 450 763-5507

Doté d'installations et d'un personnel professionnel, le CGHS offre des ateliers liés au domaine de l'hôtellerie pour les femmes de la région.

AIDE À LA RECHERCHE GÉNÉALOGIQUE

Avec la Société d'histoire et de généalogie de Coteau-du-Lac

- Rencontre de généalogie
- Discussions en groupe
- Entraide et mentorat
- Préparation d'un livre de famille

Tous les mardis et jeudis de 14 h à 16 h et de 17 h à 19 h
4a, rue Principale à Coteau-du-Lac

societedhistoirecoteaudulac@gmail.com

514-926-4161



CERCLE DES FERMÈRES DES COTEAUX

Vous recherchez une activité pour vous divertir et briser l'isolement ?

Joignez-vous aux artisanes du Cercle des Fermières. Venez apprendre ou pratiquer les arts textiles (tricot, tissage, couture) ainsi que les arts culinaires tout en socialisant. En adhérant au Cercle et devenant membre, vous aurez droit à toutes ces activités ainsi qu'à la revue L'Actuelle.

La mission : partager le savoir et les traditions.

Pour information : Rita Riendeau Lessard, présidente,
presidente-des-coteaux@outlook.com

Réjane Séguin : 450-763-2777

ON AIME L'HIVER

BUTTE À GLISSER

La butte du parc Henri-Paul-Desforbes sera encore aménagée cet hiver pour assurer une glisse sécuritaire. Nous vous demandons de respecter les couloirs qui seront préparés et/ou la signalisation qui sera en place pour vous diriger. À compter du 6 janvier, le chalet du parc sera ouvert et des tubes à glisser et trotinettes seront prêtés (quantité limitée) les samedis et dimanches, de 10 h à 16 h.



Crédit : Mélanie Smith



PATINOIRES

Trois sites seront aménagés pour le patin à l'hiver 2024.

Patinoires à bandes :

- Parc Henri-Paul-Desforbes
- Parc Paul-Stevens

Anneau de glace :

- Parc Wilson (derrière pavillon-école St-Ignace)

Les horaires d'ouverture du chalet et des maisonnettes seront indiqués sur la porte ainsi que sur le site Web de la Ville.

ATTENTION PARCS OU AIRES DE JEUX FERMÉS

Ne vous rappelons que les modules de jeu, la piste de BMX et le parc de planches à roulettes sont fermés ou non recommandés durant la saison froide en raison des risques d'accidents liés aux surfaces glacées. Nous vous invitons à respecter les consignes qui sont en place.



PLAISIRS PLEIN AIR



_LA MONTÉRÉGIE
ACTIVE_ DE NATURE



VENDREDI 2 FÉVRIER RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX

Édition Coureurs de bois

Animation, feu et musique

Surveillez la programmation et l'horaire complets à venir.

24 FÉVRIER INITIATION AU « SNOWSKATE »

Le 24 février, la petite butte de neige du parc H-P-Desforges sera aménagée pour une journée dédiée à la glisse en « snowskate ». Cette activité comprend le prêt de planches, l'animation et l'initiation avec des planchistes de l'école de planches Les Toasters. **Gratuit !** Surveillez la programmation et l'horaire complets à venir.

Crédit : Les Toasters



— AUTRES ACTIVITÉS —



Line Desrochers

ESPACE ZEN - GRATUIT

Avec Marie Gauthier, récréologue, et Line Desrochers, artiste multidisciplinaire

Dans une ambiance tranquille, harmonieuse et imprégnée d'une musique douce, explorez les loisirs créatifs et les jeux de société. Participez à des activités artistiques créatives accompagné d'une professionnelle de la région.

Dates : Jeudis 4 janvier, 1^{er} février, 7 mars.

Lieu : Sous-sol du Pavillon Wilson

Heures : 13 h 30 h à 15 h 30

JEUDI EN MUSIQUE - GRATUIT

Une série de prestations musicales gratuites au centre communautaire Wilson. Une occasion de sortie et de retrouvailles pour briser l'isolement.

DATES :

18 janvier : Spectacle de musique intimiste au son du saxophone et d'un artiste invité. Des airs connus à fredonner en bonne compagnie.

15 février : La romance est à l'honneur au lendemain de la St-Valentin avec des musiques qui invitent à danser.

21 mars : On chasse la grisaille avec des rythmes qui réchauffent le cœur et qui vous feront bouger.

Lieu : Centre communautaire Wilson

Horaire : 15 h à 16 h 30



SOUPERS DE L'ÂGE D'OR

En plus des activités récréatives organisées de jour par le Club de l'âge d'or et des retraités de Coteau-du-Lac (voir tableau des activités au début de la section Loisirs), trois soupers rassembleurs sont également prévus d'ici l'été : 14 février, 8 mai, 23 mai.

Informez-vous auprès de Pierre Tanguay : 450 763-5317

REPAS PARTAGÉS

Les repas partagés se tiennent généralement le premier lundi du mois au centre communautaire Wilson. Les prochaines dates : 5 février, 4 mars, 1^{er} avril et 6 mai.

Pour information : Diane Rondeau 450 308-0502

Organisme responsable : Centre communautaire des aînés de Vaudreuil-Soulanges.



INSCRIPTIONS PRINTEMPS-ÉTÉ 2024



CAMP DE JOUR ANIMA-JEUNES

À moins d'un changement, la programmation du camp de jour devrait être mise en ligne au mois de février et les inscriptions débuteraient à la mi-mars.

CLUB DE BMX VAUDREUIL-SOULANGES

Inscription en ligne disponible à partir de la fin de janvier.

Entraînements extérieurs de BMX, courses récréatives et compétitives. **Quatre ans et +**

Calendrier des cours : mai à septembre, à partir de 17 h 30

bmxvs.ca

facebook.com/clubbmxvaudreuil-soulanges



BASEBALL SOULANGES

La période d'inscription se tiendra du 1^{er} février au 31 mars 2024 pour la saison estivale. Pour les garçons et filles nés entre 2006 et 2019.

baseballsoulanges.org

facebook.com/baseballsoulanges



SOCCER SOULANGES

La période d'inscription ouvrira à compter du mois de février pour l'été 2024. Un prix réduit sera offert aux inscriptions hâtives. Durant l'hiver, le Club de soccer Soulanges offre différentes formules pour continuer à faire bouger les jeunes et contribuer à leur développement.

Informez-vous concernant le camp de développement académique sur le site Web de l'organisme.

soccersoulanges.org

facebook.com/clubdesoccersoulanges



SIMON LEBLANC
16 FÉVRIER



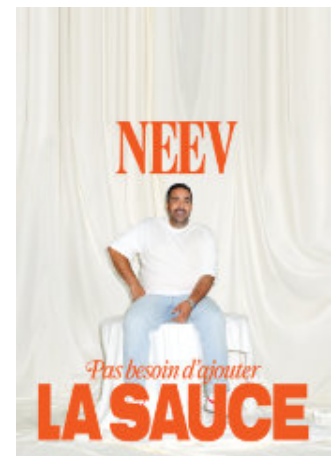
GUILLAUME PINEAULT
23 FÉVRIER, 20 H

Coût du billet : 31 \$



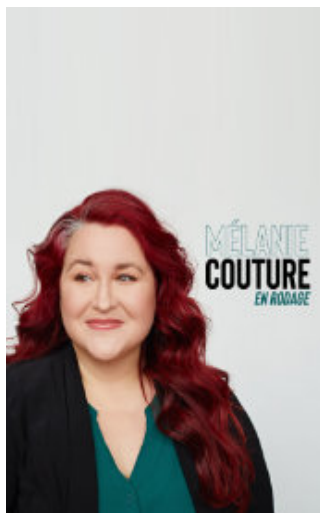
ROSALIE VAILLANCOURT
2 MARS, 20 H

Coût du billet : 29 \$



NEEV
8 MARS, 20 H

Coût du billet : 32 \$



MÉLANIE COUTURE
12 AVRIL, 20 H - 16 ANS ET +

Coût du billet : 32 \$



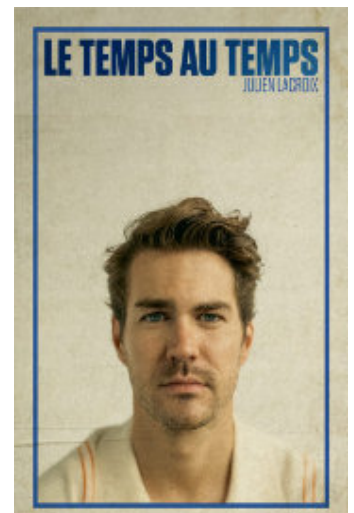
JEAN-SÉBASTIEN GIRARD
20 AVRIL, 20 H

Coût du billet : 40 \$



JEAN-MARIE CORBEIL
10 MAI, 20 H

Coût du billet : 28 \$



JULIEN LACROIX
15 JUIN, 20 H

Coût du billet : 33 \$

BIBLIOTHÈQUE

JULES - FOURNIER

3, rue du Parc | 450 763-2763 | coteau-du-lac.com

 [bibliothequejulesfournier](https://www.facebook.com/bibliothequejulesfournier)

Lundi, mardi et mercredi : 10 h à 20 h

Jeudi et vendredi : 10 h à 17 h

Samedi : 10 h à 13 h

Dimanche : Fermée

N'oubliez pas que vous pouvez accéder à une foule de ressources et de plateformes numériques gratuites à partir de votre code d'utilisateur de la bibliothèque, tels que des sites éducatifs et d'aide académique pour les enfants, des encyclopédies, des magazines comme « Protégez-vous », des cours de langue, etc. Vous avez également accès à un catalogue d'un millier de titres téléchargeables.

Catalogue : bibliotheque.coteau-du-lac.com

PROGRAMMATION HIVERNALE



PLANIFICATION DE VOTRE RETRAITE AVEC CPA

- Pourquoi vous avez besoin d'un plan de retraite ;
- Ce que vous devez épargner ;
- Stratégies d'épargne pour la retraite ;
- Sources du revenu de retraite :
 - régimes disponibles : REER, CELI, RPC/RRQ, SV, SRG, etc.
 - régimes de retraite des employeurs;
 - placements non enregistrés;
- Dix points importants à retenir sur la planification de la retraite ;
- Outils et ressources;

Horaire : Mercredi 10 janvier à 18 h

Lieu : Sous-sol de la bibliothèque

Réservation requise au 450 763-2763. Places limitées

ATELIER DE PEINTURE ACRYLIQUE AVEC SIGNÉ SARAH

Atelier pour les 6 ans et plus.

Création d'un paysage d'hiver sur un canevas à l'aide de peinture acrylique.

Les participants repartiront avec leur œuvre.

Horaire : Samedi 27 janvier de 10 h 30 à 12 h 30

Lieu : Sous-sol de la bibliothèque

Réservation requise au 450 763-2763. Places limitées





ATELIER DE MODÈLE MAGIC AVEC SIGNÉ SARAH

Atelier pour les 6-12 ans.

Création de petites figurines en pâte à modeler tels que des animaux ou des fleurs. La particularité du modèle « *magic* » est qu'il sèche et devient dur presque comme de l'argile.

Les participants repartiront avec leur figurine.

Horaire : Samedi 24 février de 10 h 30 à 12 h 30

Lieu : Sous-sol de la bibliothèque

Réservation requise au 450 763-2763. Places limitées

SPECTACLE DE PÂQUES « PRÊTS PAS PRÊTS... GUIMAUVE ! » - SPÉCIAL CHOCOLAT

Lors d'une bataille de guimauves entre Bredouille et Bagatelle, le précieux guimauvier de monsieur Barbon se brise. Bagatelle et Bredouille souhaitent réparer leur maladresse, sans le dire à monsieur Barbon pour éviter de lui faire de la peine. Les deux amis se lancent donc à la recherche de cette espèce très rare : un précieux-guimauvier-multicolore-unique-au-monde qui vient de tellement loin que ça ne s'explique même pas! Toutefois, cet arbre à guimauves multicolores, aussi précieux soit-il, vient de la très lointaine Guimauvie et ne pousse qu'au sommet d'un dangereux volcan. À l'aide des enfants et de leur ami l'Escabeau, Bredouille et Bagatelle traverseront le grand lac sale.

Une comédie originale visant à développer l'imaginaire.

Horaire : Samedi 16 mars de 10 h 30 à 11 h 30

Lieu : Sous-sol de la bibliothèque

Réservation requise au 450 763-2763

Clientèle : 2-10 ans. Places limitées



ATELIER DE CRÉATION DE BANDE DESSINÉE MANGA AVEC SIGNÉ SARAH

Atelier pour les 10 ans et plus.

Création d'une courte action de bande dessinée manga à l'aide d'une planche de 3 carreaux ainsi que de crayons à base d'alcool. Les participants repartiront avec un extrait de BD fait à la main et fidèle à leur imagination.

Horaire : Samedi 23 mars de 10 h à 13 h

Lieu : Sous-sol de la bibliothèque

Réservation requise au 450 763-2763. Places limitées



ATELIER DE BIJOUX AVEC LA MALLETTE À BIJOUX

Atelier pour les 6 à 12 ans.

Confection de 3 bijoux sous forme d'enfilage : porte-clé, signet ruban et décoration de sac ou de cellulaire.

Horaire : Samedi 6 avril de 10 h 30 à 11 h 30

Lieu : Sous-sol de la bibliothèque

Réservation requise au 450 763-2763. Places limitées

SEMAINE DE RELÂCHE

JEUX DE SOCIÉTÉ LIBRES

DU 4 AU 8 MARS, VENEZ VOUS AMUSER À LA BIBLIOTHÈQUE AVEC NOS JEUX DE SOCIÉTÉ.



MOI JE GARDE

Ce cours est conçu pour les jeunes de 11 ans et plus qui souhaitent faire du gardiennage ou qui sont déjà gardiens. « Moi je Garde » présente les responsabilités des gardiens, la prévention pour les enfants de tous les âges, les techniques de base pour les soins des enfants, les interventions en cas d'urgence et des techniques de secourisme comme la RCR.

Horaire : Mercredi 6 mars 9 h à 17 h

Lieu : Sous-sol de la bibliothèque

Coût : 20 \$ pour les résidents de Coteau-du-Lac (preuve de résidence demandée). 45\$ pour les non-résidents.

Réservation requise au 450 763-2763. Places limitées



LES TROUVAILLES DE PIERRE

Un texte de la Société d'histoire et de généalogie de Coteau-du-Lac



Voici deux livres qui, selon Pierre Baker, ne peuvent être séparés ou dissociés. Les deux parlent de l'histoire de notre pays, le **Québec**. Il les a laissés, en consignation pour consultation sus place, dans son présentoir au local de la Société d'histoire et de généalogie de Coteau-du-Lac. Le premier : « *Le Légendaire du Haut-St-Laurent* » de Robert Payant, raconte les faits transmis de « *bouches à oreilles* », oh! quelque peu modifiés car nous parlons ici de « *téléphone arabe* ». Il y avait à l'époque, des malentendants et des personnes ayant une parlure ambitieuse, qui modifiaient un tant soit peu notre histoire, laquelle en ces temps ne supportait pas l'écriture et cela depuis au moins quatre cents ans. D'autant plus que la religion catholique romaine avait une emprise énorme sur tous et sur tout ce qui se disait, mais pas nécessairement sur tout ce qui se pensait. Ce qui faisait que ces histoires pourraient se rapporter à un lieu ou un autre et à une personne ou une autre. Donc ces paroles et mots parfois difformés, altérés ont formé ce qu'on appelle : **Les Légendes**

Le deuxième : « *Le folklore canadien, répertoire de Conrad Gauthier* » avec les années a rassemblé une grande partie de ces légendes, de ces personnages éloignés de tout, lors de rencontres entre colons, défricheurs, hommes de bois et voyageurs mais aussi d'hommes de métier et d'église, qui se racontaient des événements étant survenus durant leurs déplacements, qui les avaient touchés, émus, fait rire, sourire ou pleurer.

Évidemment il n'y avait pratiquement que le violon, les cuillères, suivi de la guimbarde ou au comble de la chance, un piano. Avec un petit verre de « *caribou* », la soirée démarrait, il y avait toujours un ou une brave qui se mettait à chanter, même le plancher dansait au son de la musique... On s'étrivait, on roucoulait et les beaux yeux se reluquaient. C'était parti pour les quadrilles, les giges et les chansons à répondre.

Tout cela mélangé a formé notre « *Folklore* » lequel après toutes ces années est toujours vivant et le sera pendant encore un autre quatre cents ans.

Vous pouvez visiter la maison de la Société d'histoire et de généalogie de Coteau-du-Lac, 4a rue Principale, Coteau-du-Lac, tous les mardis et jeudis de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h.

Connaissez-vous la rue Sicard à Coteau-du-Lac?

Voici ce qu'en dit Hector Besner dans le tome 3 de sa trilogie « *Histoire de Coteau-du-Lac* »

« Une caractéristique des villages, c'était le regroupement de la population sur des lots plus petits et rapprochés les uns des autres. Ce fut vrai à Coteau-du-Lac sur l'actuel chemin du fleuve entre les deux rivières et sur l'actuelle rue Principale. Contrairement au tracé linéaire des terres, le village était quadrillé de petites rues. Les premières rues de Coteau-du-Lac furent tracées sur l'ancienne propriété de la veuve d'Alexandre Wilson, née Catherine Angélique des Musseaux de Manthet. La subdivision du lot ne fut enregistrée que le 5 février 1894. Un règlement municipal du 9 octobre 1894 mentionne que le petit bout de rue qui relie les actuelles rues Wilson et Mousseau s'appelait alors Sicard, en l'honneur d'Élizabeth-Catherine Sicard de Carufel, l'épouse d'Alexander Adam Wilson, un petit-fils des pionniers, lequel fut brièvement conseiller municipal à Coteau-du-Lac et à qui ce nom et les autres se trouvent probablement imputables. Il apparaît ainsi normal que ces rues portent les noms de cette famille, sauf qu'à l'usage, le nom des Musseaux est devenu Mousseau. »

Histoire de famille

On a tous dans nos familles un aîné, un vieil oncle, une vieille tante, un grand-père ou une grand-mère qui avait la parole facile et des souvenirs à profusion. Combien de soirées de fête, de réunions de famille avons-nous passé à les écouter nous raconter des anecdotes ou des histoires qui étaient peut-être vraies ou non, mais que nous dévorions à nous en décrocher les mâchoires d'excitation. Années après années notre aïeul s'y remettait, sans en changer un iota, pour notre plaisir à tous. Mais voilà qu'il est devenu un ancêtre, qu'il n'est plus là et avec lui, la transmission orale est disparue. On se souvient vaguement d'une partie de l'histoire, bribes d'anecdotes par-ci par-là, mais rien de concret et encore moins de complet. Et c'est comme ça que se perd la tradition verbale.

Même chose pour le folklore, les chansons à répondre. On a tous un oncle chanteur qui pouvait passer la soirée à défiler son répertoire inépuisable. Chez nous c'était mon oncle Léo qui après une couple de bière se mettait à enjoliver les partys de Noël et du Jour de l'an avec ses chansons à répondre aussi réjouissantes les unes que les autres, sans discontinuer, il pouvait relancer n'importe quel invité qui osait une ritournelle par une autre aussi succulente que différente. Il était imbattable, mais il n'est plus et il n'a pas été remplacé. Bien sûr, il y a toujours des soirées de fête, avec de la danse, des jeux de société mais plus de chansons à répondre.

Ce qui m'amène à la généalogie, n'est-ce pas notre devoir à chacun de perpétuer la mémoire orale transmise de génération en génération, de la colliger pour qu'elle soit disponible pour nos descendants? En France, le gouvernement remet à chaque couple un livret de famille où sont conservés les documents importants, les dates et les photos pour les générations subséquentes. En Nouvelle-France, les dirigeants ont exigé que l'Église conserve dans des registres tous les baptêmes, les mariages et les sépultures depuis les débuts de la colonie et la tradition s'est conservée au Québec, au travers les années, dans les mêmes formes, dans toutes les paroisses et ces registres sont toujours disponibles.

Grâce à votre Association de famille, à vos Sociétés de généalogie locales, à vos bibliothèques publiques et à d'autres répertoires d'archives, vous avez accès à ces documents. Il ne vous reste qu'à les réunir dans un livret ou un album et d'y ajouter les souvenirs de votre famille, que vous pourrez laisser en héritage perpétuel à vos descendants. Dans cent ans, vos arrière-petits-enfants pourront se régaler d'histoires véridiques, racontées par des vraies personnes, leurs ancêtres.

Richard Normandean

Président

Société d'histoire et de généalogie de Coteau-du-Lac



PANDA VAUDREUIL-SOULANGES



L'Association PANDA de Vaudreuil-Soulanges est un organisme sans but lucratif fondé en 2008. Depuis son ouverture, sa mission première est de répondre aux besoins des gens touchés de près ou de loin par le TDAH.

PARENTS

Aide aux parents ayant un enfant diagnostiqué avec le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).

PANDA

Interventions auprès des « Personnes Aptes à Négocier avec le Déficit d'Attention », les PANDAS, afin de les aider à composer avec la réalité du TDAH.

PROFESSIONNELS

Puisque le TDAH n'est pas une problématique de santé reconnue, les écoles ne bénéficient pas de fonds pour soutenir le personnel enseignant et la mise en place de mesures adéquates. PANDA offre ce service pour les professionnels.

Plus d'information : **438 496-2121**

pandavstdah.org

Un atelier prénatal axé sur des outils concrets et pratiques.

Les samedis
9 h à 12 h

Centre Communautaire Wilson
Coteau-du-Lac



ATELIER :
Composer avec la douleur
à l'accouchement

GRATUIT

Prochaines dates : 13 janvier, 10 février, 13 avril et 11 mai 2024

Avec Marie-Perle,
Intervenante périnatale et doula

Maison Famille
Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges

Inscriptions requises 450-217-2177 #114
marieperle@mfv.ca

MFVS.CA

COLLECTE DE SANG



HÉMA-QUÉBEC

Organisée par



Coteau du-Lac

Vendredi 5 janvier

SUR RENDEZ-VOUS

CENTRE COMMUNAUTAIRE WILSON
2, rue Georges-Jules-Beudet

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui !

- hema-quebec.qc.ca
- 1 800 343-7264



CENTRE-CONSEIL EN EMPLOI

Services gratuits offerts aux gens de 40, 50, 60 ans ou plus. Besoin d'aide pour votre recherche d'emploi ? Vision Travail est là pour vous. Un simple appel peut tout changer. L'organisme propose un produit qui correspond à vos besoins. Oubliez vos appréhensions et vos craintes. Identifiez et mettez en valeur vos compétences. Ça vous intéresse ?

Communiquez avec eux au **450 455-5150** ou par courriel à vaudreuil@visiontravail.ca.



À NE PAS MANQUER : ATELIER LE LITTÉRATIE NUMÉRIQUE LE 22 JANVIER
À COTEAU-DU-LAC. INSCRIVEZ-VOUS RAPIDEMENT

SERVICES OFFERTS PAR L'ORGANISME :

Cours de français

Français langue seconde

Vivre en français au Québec : Préparation TENS-TDG

CV

Littératie alimentaire

Littératie numérique

Littératie financière

Littératie en santé

Aide aux parents

Transitions scolaires

Aide aux entreprises

Pour information : 450 763-1331 communication@lamagiedesmots.com



NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE

342, chemin du Fleuve

450 763-5822

coteau-du-lac.com

 [coteaudulac](https://www.facebook.com/coteaudulac)

Horaire régulier (du 10 octobre au 3 mai inclusivement)

Lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

GARAGE MUNICIPAL

20, chemin de la Rivière-Delisle Nord

450 763-5822, poste 242

Horaire régulier (du 10 octobre au 3 mai inclusivement)


Lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h à 16 h 30.

BIBLIOTHÈQUE JULES-FOURNIER

3, rue du Parc | 450 763-2763

coteau-du-lac.com

Catalogue : bibliotheque.coteau-du-lac.com

 [bibliothequejulesfournier](https://www.facebook.com/bibliothequejulesfournier)

Lundi, mardi et mercredi : 10 h à 20 h

Jeudi et vendredi : 10 h à 17 h

Samedi : 10 h à 13 h

Dimanche : Fermée

LIGNE 311 - ACCESSIBLE 24/24 ET 7/7

Composez le 311 en tout temps pour un appel non urgent concernant la voirie, la chaussée ou bris d'aqueduc.

Ligne 211 - ACCESSIBLE 7/7 DE 8 H À 18 H

Service d'information et de référence permettant d'être informés rapidement sur les ressources socio-communautaires de proximité pouvant aider à se sortir d'une situation précaire (dépannage alimentaire, logement, transport d'accompagnement, aide à la recherche d'emploi, soutien pour les aînés, etc.).

Ligne 911

Pour vos appels nécessitant une intervention d'urgence : ambulance, policier, pompier.